bulletin municipal
février
2013

l'Écho de Bourgbarré

Les voeux du maire

Escales en Russie

p. 6

La carte Sortir!

p. 10

n° 46

Théâtre : Le Revizor, par la troupe Boréale's (p. 6)

Sommaire

Les échos du conseil 3 et 4

Bienvenue aux nouveaux Bourgbarréens
Toute la population dde bourgbarré est recensée depuis le 17 janvier 4

Rennes métropole - Rapport d'activités 2011 5

Escales en Russie
Concert de cuivres 6

L'Arche de Noé et le salon du modélisme
Les pêcheurs sportifs : Assemblée générale
U.S.B. football
Basket Soirée Paëlla 7

Portrait de l'assocation Téhani
Information 8

École Catholique L'Arche de Noé
École publique "Françoise Dolto" 9

La carte "Sortir !" disponible à Bourgbarré 10

La propreté, mode d'emploi ?
Cellules commerciales : la fleuriste arrive...
Permanences Alcool Assistance 11

Osez vaincre ensemble
Quelques missions du CCAS 12

BOCOSAVE : Rapport de délégation 2011
Permanences - Pour vos démarches 13

Devenez covoitureurs
Permis de construire 14

Don du sang
Vie pratique 15

L'agenda 16

Éditorial

En cette année 2013, l'activité municipale sera bien chargée. Outre les travaux prévus, le projet d'aménagement des rythmes scolaires est à mettre en œuvre de préférence pour la prochaine rentrée scolaire. Il nous manque encore beaucoup d'éléments d'informations mais il est clair que l'organisation actuelle sera totalement remise en cause. La semaine scolaire se fera sur quatre jours et demi (contre 4 jours aujourd'hui) mais avec des journées d'enseignement plus courtes. C'est à la commune d'organiser le temps périscolaire ainsi dégagé. Il nous revient de rédiger un projet éducatif territorial en concertation avec les enseignants, le conseil d'école et les services périscolaires. Les associations devront aussi être partie prenante car cela va impacter leur fonctionnement.

Au niveau des travaux prévus, parmi les plus importants on peut citer l'aménagement de l'entrée du bourg route de Corps-Nuds avec un aménagement cyclable et le terrain de football «B» qui va être refait car il est devenu presque impraticable.

En ce qui concerne l'action sociale, le LAEP et l'espace jeux qui rencontrent un bon succès vont continuer leurs activités et même les développer avec l'organisation de conférences autour des thèmes de l'enfance. Pour les seniors, après les ateliers «les seniors au volant» et «équilibre» réalisés en 2012, nous espérons pouvoir proposer un atelier «mémoire».

La commercialisation de la ZAC de la Grée est en cours et les premières maisons vont commencer leur construction dès ce début d'année. Des travaux de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau de Bourgbarré vont être faits par le Syndicat des Eaux. Le montant est estimé à huit cents milles euros.

Quant à la ZAC d'activité «Bourgbarré Nord», le diagnostique archéologique sera fait au cours du premier semestre.

Enfin, les travaux d'extension du centre de loisirs, après un deuxième appel d'offres qui s'est avéré fructueux, vont commencer en février.

A noter que cette année, nous fêterons les 20 ans de l'étang ainsi que les dix ans du Comité des Fêtes. Nous ferons en sorte que ce soit un moment festif pour toute la population et surtout un moment de rencontre.

Didier NOUYOU, maire

Directeur de publication : Didier Nouyou, Maire
Comité de rédaction : les membres de la commission Information/Communication
Responsable de la communication : Catherine Dénès
Conception/Impression : Imprimerie Fertard
Crédits photos 1re de couverture : Boréale's - Mairie.
Tirage : 1500 exemplaires sur papier 100% recyclé - **Dépôt légal :** 10/04/2007

l'Écho...

Le prochain Écho paraîtra courant de la 4e semaine du mois de février.

communication@bourgbarre.fr

Articles à déposer en Mairie au plus tard le mardi 5 février 2013.

Les échos du conseil

Quelques extraits de notre conseil municipal du mardi 11 décembre 2012

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée en Mairie (Compte-rendu affiché le 17 décembre 2012) ou sur le site internet : www.bourgbarre.fr - Présents : 16. Absent : 1. Absents excusés : 3. Procuration de votes : 2. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Enfance-jeunesse. - tarifs.

Madame Bouthemy, adjointe à l'enfance-jeunesse, rappelle que le Conseil municipal a choisi de mettre en place les tarifs modulables en fonction du quotient familial en avril 2007 afin de réduire le déficit sans pénaliser les familles à faibles ressources. Les tranches du quotient familial ont été ensuite calquées en utilisant ceux de la CAF en novembre 2009. Suite au travail de la commission, Madame Bouthemy fait les propositions suivantes de tarifs, avec une actualisation des tranches afin de prendre en compte l'augmentation du SMIC de 2 % en 2012 :

Restauration collective

L'estimation du coût de revient actuel d'un repas est de 6,48 €, hors investissements (7,22 € avec l'investissement).

Déficit communal pour une moyenne de 50 430 repas servis (+ 4,4 % par rapport à 2011) environ 125.000 € par an (hors investissements).

Le Syndicat intercommunal de restauration va facturer à la commune à partir du 1er janvier 2013 le repas enfant à 3,46 €.

Tarifs en fonction du quotient familial au 1er janvier 2013

Tranches	Tarifs 2012	Coefficient
de 0 à 780,99	3,46 €	1
de 781 à 988,99	3,67 €	1,06
de 989 à 1093,99	3,88 €	1,12
de 1094 à 1197,99	4,08 €	1,18
Supérieur ou égal à 1198	4,29 €	1,24

ALSH

Suite au travail de la commission enfance-jeunesse, Madame Bouthemy fait les propositions suivantes de tarifs avec une augmentation de 1,9 % (Indice des prix à la consommation sur 1 an en octobre 2012).

ALSH enfance

Estimation du coût de revient actuel d'un enfant : 42,67 €, hors investissements et subventions,

Déficit communal : 110.000 € pour l'année scolaire 2011/2012.

La fréquentation du centre de loisirs les mercredis et vacances a augmenté de 3 % entre 2011 et 2012.

Tranches	Tarifs journée	Tarifs 1/2 journée	Coefficient
de 0 à 780,99	8,66 €	6,60 €	0,97
de 781 à 988,99	8,93 €	6,80 €	1,00
de 989 à 1093,99	9,20 €	7,00 €	1,03
de 1094 à 1197,99	9,47 €	7,21 €	1,06
Supérieur ou égal à 1198	9,73 €	7,41 €	1,09
Tarif extérieur	27,38 €	20 €	

APS enfance

L'estimation du coût de revient actuel de l'accueil d'un enfant est de 12,87 € par jour d'accueil, hors investissements et subventions, comprenant le personnel communal, l'entretien des bâtiments, l'énergie, l'eau, le téléphone, les assurances.

Le déficit communal est d'environ 26.900 € pour l'année scolaire 2011/2012.

La fréquentation du centre de loisirs en accueil périscolaire a augmenté de 13 % en 2012 par rapport à 2011.

Il est proposé d'augmenter le tarif forfaitaire de l'accueil après l'étude au centre de loisirs de 1,9 % également passant à 0,84 €.

Tranches	Coefficient	Tarifs matin	Tarifs soir	Tarifs matin et soir
de 0 à 780,99	0,97	1,38 €	2,31 €	3,23 €
de 781 à 988,99	1	1,42 €	2,38 €	3,33 €
de 989 à 1093,99	1,03	1,46 €	2,45 €	3,43 €
de 1094 à 1197,99	1,06	1,51 €	2,52 €	3,53 €
Supérieur ou égal à 1198	1,09	1,55 €	2,59 €	3,63 €

Intercommunalité.

Présentation des rapports d'activité 2011 (consultables en mairie) :

- Syndicat intercommunal BOCOSAVE *(voir p. 13)*

- Syndicat intercommunal des Eaux de la région sud de Rennes

Pour Bourgbarré, le nombre d'abonnés est de 1351 (1363 en 2010).

La facture globale théorique d'un particulier à Bourgbarré consommant 120 m³ au 1er janvier 2012 représente un montant total de 290,72 € TTC (soit 2,42 du m³, en 2011 : 2,34 € du m³) soit une augmentation de 3,56 % par rapport au 1er janvier 2011.

La part de l'exploitant a augmenté de 3,43 % et celle du Syndicat de 2,1 %.

(à suivre p. 4)

Les échos du conseil *(suite)*

- Syndicat intercommunal pour la restauration

Les tarifs des repas pour les enfants des écoles et centres de loisirs sont facturés 3,27 € aux communes.

Le nombre de repas fabriqués en 2011 est de 252 179 (247 108 en 2010) et 19 793 petits déjeuners.

Pour Bourgbarré :

- enfants (écoles et centre de loisirs) : 50 176 repas (47 441 en 2010).
- adultes : 633.

- Service public d'élimination des déchets

Chiffres de la collecte de la commune de Bourgbarré, en tonnage de produit traité :

Ordures ménagères : 601 tonnes soit 177 kg par habitant (Total Rennes-Métropole 207 kg/hab.).

Déchets recyclables : 198 tonnes soit 58 kg par habitant (Total Rennes-Métropole 54 kg/hab.).

Verres : 104 tonnes soit 31 kg par habitant (Total Rennes-Métropole 33 kg/hab.).

Le rapport sur ce service est consultable en Mairie. Il est consultable en ligne et téléchargeable sur le site de Rennes Métropole (www.rennesmetropole.fr).

Questions diverses.

- Finances. Tarifs communaux 2013

Augmentation de 2 % sur la plupart des tarifs Le document est consultable sur le site (www.bourgbarre.fr).

- Extension du centre de loisirs

Approbation du choix des entreprises pour l'extension du centre de loisirs suite à la deuxième consultation, pour un montant TTC de 337.329,41€.

Bienvenue aux nouveaux Bourgbarréens

La municipalité organise une rencontre d'accueil de tous les nouveaux arrivants installés sur la commune depuis janvier 2012. Elle aura lieu **le vendredi 15 mars à 19 heures, salle du conseil à la mairie.** Cette réception est l'occasion de faire connaissance et de partager un moment convivial. Afin que nous puissions vous inviter, n'hésitez pas à vous signaler en mairie si ce n'est déjà fait.

Rencontre de 2012

Toute la population de Bourgbarré est recensée depuis le 17 janvier

Le recensement 2013 des habitants a commencé. Vous êtes donc concernés.

Si cela n'a pas déjà été fait, un agent recenseur passera à votre domicile dans les tous prochains jours pour vous remettre trois types de documents :

- **une feuille de logement** pour le domicile,

RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE
Tous les habitants de notre commune seront recensés à partir du jeudi 17 janvier.
2013

- **un bulletin individuel** pour chaque membre du foyer,
- **une notice d'information** pour vous présenter et vous expliquer le recensement.

L'agent recenseur est facilement identifiable. Il devra, pour cela, vous présenter sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune.

Après avoir rempli les questionnaires, **vous pouvez les remettre vous-même à l'agent recenseur** lors d'un rendez-vous **ou, en cas d'absence, les confier sous enveloppe à un voisin. Vous pouvez également les envoyer directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.**

Répondre au recensement est à la fois un acte civique, puisque votre participation est indispensable pour des résultats de qualité, et une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Sachez par ailleurs que **toutes vos réponses sont confidentielles** et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 99 57 66 96.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 :
www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement :
www.insee.fr

Rennes Métropole – Rapport d'activité 2011

Rennes Métropole, c'est 37 communes en 2011.

Au 31 décembre 2011, Rennes Métropole comptait 981 agents permanents, 400 756 habitants **(dont 3185 bourgbarréens)** pour une superficie de 60 7 55 hectares (1420 hectares pour Bourgbarré).

La communauté d'agglomération est dotée d'un budget global en dépenses d'un peu plus de 445 millions d'euros et d'un budget global en recettes d'un peu plus de 595 millions d'euros.

Coups de projecteurs sur quelques unes de ses compétences.

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

La visioconférence tout confort

Rennes Métropole soutient la phase d'amorçage du projet UEB C@mpus, le premier campus numérique en Europe, en accordant à l'UEB (Université Européenne de Bretagne) une subvention de 150 000 € pour l'acquisition d'équipements.

Visioconférence

La culture

Rennes Métropole soutient des manifestations artistiques associant les acteurs culturels de plusieurs communes : Festival Travelling, Transmusicales, Le Grand Soufflet, …

Quelques chiffres : Les Champs Libres (plus d'un million d'entrées), la bibliothèque de Rennes Métropole (704 643 entrées), l'Espace des Sciences (123 229 visiteurs), le Musée de Bretagne (38 879 visiteurs).

L'aménagement de l'espace communautaire

- **avec le projet de ViaSilva** (modèle urbain voulu exemplaire en matière de développement durable) sur 560 ha : plan directeur d'aménagement d'ensemble, et études de faisabilité engagées ;
- **La Courrouze labellisée ÉcoQuartier** est une Zone d'aménagement concertée (Zac) de 115 ha dont 40 de parc, elle devrait accueillir 10 000 habitants dans 5 000 logements jusqu'en 2022.
- **Projet EuroRennes :** Pôle d'échanges multimodal de la gare de Rennes. Le flux en gare devrait doubler avec l'accueil de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) à l'horizon 2016 pour atteindre 20 millions de voyageurs par an en 2020 puis 30 millions en 2040.

L'habitat

Évolution des critères d'attribution de l'aide à l'accession à la propriété, dispositif plus équitable pour les familles avec enfants : pour une famille avec 2 enfants, l'aide varie selon le type de logement acquis entre 20 000 et 24 000 €.

Cohésion sociale

- **des animateurs-relais** pour informer les jeunes : dans 25 communes, **dont Bourgbarré par l'intermédiaire de l'Ilôt,** ce dispositif expérimental est proposé par le CRIJ Bretagne et Rennes Métropole ;
- **la Carte Sortir !** : Bourgbarré vient de signer une convention avec l'APRAS pour la mise en place de la carte « Sortir ! » sur la commune *(cf article page 14)*.

Environnement

La campagne « Je change, ça change tout » : Bourgbarré a participé à cette campagne lors de sa journée du développement durable *(photos visibles sur www.ca-change-tout.fr)*.

Les déplacements et la mobilité

- développement des plans de déplacement communaux. 20 communes se sont engagées. Bourgbarré a d'ailleurs installé un parc-vélo, rue Georges Brassens, près de l'arrêt de bus « centre de loisirs ».
  - Soutien au co-voiturage,
  - 71 622 102 transports assurés par le réseau STAR en 2011,

Réseau Handistar

- Le Réseau Handistar a bénéficié à 1 465 personnes.

Valorisation et élimination des déchets ménagers

En 2011 Rennes Métropole a baissé la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 5,4 millions d'euros, résultat d'une politique active en matière de prévention, de collecte et de valorisation des déchets.

La quantité de déchets ménagers produits est de 485 kg par habitant.

Les enfants montrent l'exemple...

Le développement économique et l'emploi

- Lancement du plan vert pour la mobilité sans carbone : voiture électrique.
- Mise en place de l'exploratoire espace dédié à la découverte des métiers d'aujourd'hui et de demain.

Annick GENTRIC
Conseillère communautaire

Concert de cuivres

Dans le cadre des 10 ans de l'école intercommunale Rive Sud, ce projet musical commun réunira les élèves des classes de cuivres des écoles de musique : Muscicole, Rive Sud, Jean Wiener, La Flûme, le Suet.

Ce stage sera mené et encadré par le quintette de cuivres « Ventil'Brass ». L'idée est de construire un concert d'ensemble de cuivres réunissant les élèves cuivres des différentes écoles de musique.

Le concert aura lieu **le Samedi 2 février à Bourgbarré à 17 h à la salle polyvalente. Gratuit**

Escales en Russie

En février, Bourgbarré fera escale en Russie !
Partez à la découverte de cet immense pays à travers diverses manifestations :

Exposition

"La littérature russe" du 1er au 27 février à la bibliothèque

Vagabondez à travers la littérature russe depuis la tradition orale épique du 10ème siècle jusqu'au roman contemporain avec un accent sur l'âge d'or du 19ème siècle et les grands auteurs de Pouchkine à Gogol, Dostoïevski, Tolstoï, Tchekhov…

Visible à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Embarquement immédiat : soirée russe

Vendredi 1er février à 20 h 30 - salle le Bélardon aux Dômes de l'Ise.

Laissez-vous entraîner pour une soirée avec des invités qui vous feront voyager… Nikolaï Elkine, accompagné des chanteuses du groupe Katiusha, vous présentera un répertoire de musique traditionnelle russe. En France depuis un certain nombre d'années déjà, ce chanteur s'efforce de promouvoir la culture de son pays natal en multipliant les manifestations.

La soirée sera également ponctuée de lectures de textes d'auteurs russes, interprétés par la comédienne Christine Defay (Playtime Compagnie). Un thé russe accompagné de blinis vous sera offert au cours de la soirée. **Gratuit.** Réservez dès maintenant vos places auprès de l'équipe de la bibliothèque !

Étape au théâtre

«Le Revizor» de Gogol
Samedi 16 février à 20h30, salle polyvalente

« Le Révizor » est la pièce la plus célèbre de Nicolas Gogol, écrivain russe qui a profondément marqué la littérature de son pays. Il y décrit les travers de la société russe de son époque : combines, pots-de-vin, abus de pouvoir….

La troupe "Boréale's"

Le sujet de cette pièce est un formidable quiproquo, qui révèle au grand jour la veulerie des gens de pouvoir dans une petite ville de province. Troublés par l'annonce de l'imminente arrivée d'un « Révizor », sorte d'inspecteur de l'État chargé de contrôler la bonne gestion de la ville, les notables malhonnêtes vont tout faire pour s'attirer les bonnes grâces de celui qu'ils prennent pour l'homme de la capitale.

Un spectacle drôle joué avec énergie par les comédiens amateurs de la troupe de théâtre « Boréale's » de Chartres-de-Bretagne. C'est Christine Defay, animatrice des ateliers Théâtre jeunes de l'Amicale laïque de Bourgbarré qui a signé la mise en scène pleine d'humour et d'esthétique de cette pièce.

Éclats de rire garantis !
Tout public
Tarifs : 5 € (adultes),
3 € (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
1,5 € carte "Sortir !"

En partenariat avec la section Théâtre jeunes de L'Amicale Laïque.

Réservation conseillée :
02 99 57 20 90

Arrêt sur image

Vendredi 22 février à 20 h 30 : projection d'un film russe récent.

La projection sera suivie d'un temps d'échange avec des intervenantes d'origine russe (sous réserve).

Gratuit

Contact, renseignements et inscriptions à la bibliothèque :
02 99 57 62 54
bibli.bourgbarre@wanadoo.fr

Bibliothèque Rappel horaires

- Mardi : 16 h 30 - 18 h 00
- Mercredi : 10 h 30 - 12 h 00
  14 h 30 - 18 h 00
- Vendredi : 16 h 30 - 19 h 00
- Samedi : 10 h 30 - 12 h 15

A noter : A compter du 1er février, l'accès à la bibliothèque est gratuit pour les bénéficiaires de la carte "Sortir !".

L'Arche de Noé et le salon du modélisme

Que de projets !

Pour bien commencer l'année, l'école de l'Arche de Noé s'est offert un après midi galette des rois avec tous les parents de l'école : un chocolat chaud, un café et une part (ou deux) de galettes, ça réchauffe les cœurs ! Rituel indispensable pour bien entamer cette nouvelle année 2013.

En parallèle des activités courantes, **le Salon du modélisme** continue à évoluer, chacun travaille d'arrache pied pour les derniers préparatifs. Comme toujours, les élèves sont au sein de cette dynamique et ils ont commencé à élaborer les maquettes que vous découvrirez **le 23 et 24 mars.**

La Caisse Locale de la Vallée de la Seiche du Crédit Agricole a accueilli les propositions de l'équipe « Modélisme » pour miniaturiser une ville. Suite à la validation du projet, une livraison de pièces en ABS (acrylonitrile butadiène styrène) a été faite le 11 janvier autour d'un goûter pour les enfants, dans l'école. Les enfants ont donc le plaisir de concilier travail scolaire, autour des représentations dans l'espace, avec le jeu et le maniement des éléments à disposition. Le credo du danois à l'origine de ces pièces reste donc encore valide « leg godt » à traduire par : « Joue bien ».

Les enfants de l'école reçoivent leurs "Lego"

Lego France © soutient aussi le salon cette année : une livraison de briques d'ABS a été réceptionnée courant décembre pour recréer le logo de la commune, vous l'aurez compris : en modèle réduit (1,36 m x1,09 m). Celui-ci sera aussi présenté lors du Salon.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année 2013.

L'équipe du salon du modélisme et l'Apel

Les pêcheurs sportifs : Assemblée générale

L'assemblée générale des pêcheurs sportifs se déroulera **le samedi 2 février salle le Bélardon, aux Dômes de l'Ise, à 9 h.** Tous les pêcheurs de Bourgbarré sont cordialement invités à cette réunion habituellement organisée à Rennes.

U.S.B.

2013 sous de nouvelles couleurs

Cette année, l'US Bourgbarré a décidé de renouveler ses jeux de maillots avec un modèle unique pour toutes les équipes du club. Par ce renouvellement, les dirigeants et membres du bureau ont souhaité marquer l'identité du club avec notamment le choix de nouvelles couleurs. Les joueurs de l'USB joueront donc désormais sous couleur verte et noire. L'identité du club est une notion qu'il est pour nous essentielle de développer et d'entretenir auprès de tous les joueurs du club à travers un esprit d'équipe, une cohésion de groupe et des couleurs communes. Il est également important de préciser que ce renouvellement a été possible grâce à nos partenaires et principalement au GROUPE LAUNAY que nous remercions de nouveau pour son engagement auprès du club. L'USB Football vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2013.

Équipe U 13B

Basket
Soirée Paëlla

Le club de basket de Bourgbarré (USBB) organise une soirée paella, **le samedi 9 mars 2013 à la salle polyvalente à 19 h 15,** le tout orchestré par un DJ.

Réponse souhaitée avant le 23 février 2012 sur papier libre à déposer chez :

Mr BUZARE CHRISTOPHE
10 rue des cerisiers 35230 Bourgbarré
Tél : 06 73 00 79 03

NB : Les réservations ne seront considérées comme acceptées que si le coupon-réponse est dûment rempli accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'USBB. De plus, aucune réservation par téléphone ne sera prise.

Tarifs :
- Adultes 12 €
- Enfants (-14 ans) : 6 €

Portrait de l'association Tehani

Tehani est une association proposant des cours de danses polynésiennes.
Marion Jouanny est présidente de l'association depuis septembre 2012. Nous l'avons rencontrée.

Marion Jouanny

Depuis quand l'association existe-t-elle ?

Tehani a été créée en 2004, à l'initiative de Laurence Queiros et Marie-Aude Rousseau. Elles pratiquaient la danse polynésienne dans une association rennaise et ont souhaité proposer cette activité à Bourgbarré.

Laurence Queiros a été présidente de 2004 à 2011 et Nadège Fleury pendant la saison 2011-2012.

Combien de cours proposez-vous ?

Tous les cours ont lieu le vendredi, dans la salle le Bélardon aux Dômes de l'Ise.

Nous avons un créneau pour les débutantes et les plus jeunes (3/6 ans), un autre pour les 7/14 ans et un dernier pour les plus de 15 ans et les adultes.

Tous cours confondus, nous accueillons une trentaine d'adhérentes.

Les cours sont-ils réservés à un public féminin ?

Tehani accueille cette année exclusivement des filles ou des femmes mais ce n'est pas un choix. Je rappelle donc que les cours sont ouverts à tous, fille, garçon, homme et femme. Les effectifs sont stables.

Malgré cela, nous avons perdu quelques adhérents adultes cette année, alors si vous êtes intéressés, vous pouvez toujours, même en cours d'année vous joindre à nous.

Qui est votre professeur ?

De manière générale, nous avons toujours des professeurs de danse polynésienne d'origine tahitienne. Cette année, nous n'en avons pas trouvé alors c'est moi qui donne les cours. Je suis le prof « par intérim », ce n'est pas mon métier et nous espérons trouver un professeur dès la rentrée prochaine.

Organisez-vous des évènements particuliers ?

Nous avons déjà organisé des stages ouverts à tous. Cette année, nous ne le ferons pas. En revanche, tous les ans, le gala se déroule en juin.

Cette année, il aura lieu **le dimanche 23 juin au Zéphyr à Chateaugiron** où nous pouvons accueillir près de 300 spectateurs. Les costumes pour le spectacle sont faits par une contributrice bénévole très douée en couture qui ne souhaite pas être citée mais que nous remercions.

Une info en plus ?

Nous proposons aux plus jeunes adhérentes l'apprentissage de comptines tahitiennes… C'est aussi un moyen de découvrir la culture tahitienne. Les cours se déroulent toujours dans une très bonne ambiance qui nous apporte du soleil toute l'année.

Contact :

Association Tehani
Marion Jouanny
association.tehani@yahoo.com
06 87 67 39 38

Catherine DENES

Gala de danse de l'association "Tehani"

Information

Yannis Camus vous propose de le rejoindre pour une première réunion de la future association «Colibris». (Inspirée des actions menées par le mouvement national «Colibris» (http://www.colibris-lemouvement.org/), **le vendredi 15 février à 19 h 30 dans la salle de la Flume aux Dômes de l'Ise.**

Vous souhaitez rencontrer de nouvelles personnes sur Bourgbarré, imaginer de nouveaux projets, des événements, vous investir complètement parce que vous avez du temps ou juste donner un coup de main… n'hésitez pas !

Le principe est simple, chacun vient avec ses envies, ses idées, ses rêves à partager.

Merci de bien vouloir vous inscrire par mail auprès de Yannis :
colibri35230@yahoo.fr

Colibris
coopérer pour changer

C.L.S.H.

On a testé le jeu « Woolfy » pour vous

Il y a trois cochons et un loup dans ce jeu de société. Le but, c'est de faire perdre le loup. Il faut le mettre dans la marmite. Pour y aller, il doit tomber sur la case marmite. Les cochons peuvent construire une maison si le dé indique une maison. Et après ils ont gagné. Les cochons peuvent aussi tomber dans la marmite mais leurs copains cochons peuvent les délivrer.

Soline, Pierre, Samuel, Eloan er Arthur

Dans ce jeu, c'est rigolo quand le loup souffle sur les maisons et quand il est dans la marmite. Mais c'est vraiment pas drôle quand les trois petits cochons tombent dans la marmite.

Pierre, Samuel, Soline, Eloan et Arthur

Référence du jeu : Woolfy, édité par Djeco, 2-4 joueurs, à partir de 5 ans.

Ilôt : au programme des vacances de février

Pour la passerelle :

La première semaine sera consacrée à la réalisation de marionnettes géantes (costume, décors) et à l'écriture de petites saynètes ainsi qu'à la fabrication de castelets et d'échasses. La deuxième semaine sera axée sur le monde du cirque. Vous êtes conviés à la représentation **du vendredi 8 mars à 16 h à l'Ilôt.**

Pour les jeunes de l'ilôt :

- **"Réalise un Web doc".** L'association des Petits débrouillards proposera la réalisation d'un web documentaire sur le thème des « réseaux sociaux », afin d'en découvrir les avantages et les inconvénients. **(gratuit, 8 places pour les 14-17 ans).**
- Porte-toi candidat au job de l'été ! **Le mardi 26 février, «Joue ton job »** présentera un jeu aux jeunes de 14 à 17 ans avec la participation des communes avoisinantes et des partenaires associés au projet (CRIJ, Exploratoire, PAE). Le jeu est assez simple : sous la forme d'un jeu de rôle en équipe, vous pourrez vous représenter en recherche d'emploi de manière ludique. Il faudra être prêt à participer à quelques ateliers concoctés par les animateurs. Portez-vous candidat devant les employeurs sélectionnés…. Les jeunes repartiront avec des bons conseils, des adresses utiles pour obtenir un emploi, des contacts et des personnes de structures ressources qui sauront répondre à leurs interrogations.

Diverses activités sportives, culturelles, manuelles sont évidemment prévues dont une sortie à la patinoire. Nous irons peut être découvrir un atelier de bande dessinée…
N'hésitez pas à me contacter pour les **renseignements et inscriptions au 06 83 56 17 63 ou par mail : animjeunes@bourgbarre.fr**

Nicolas M.

En pratique...

L'accueil de loisirs l'ilôt est ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h du lundi 25 février 2013 au vendredi 8 mars 2013.

On a fabriqué des jeux de société

On était à l'Ilôt. Au début un enfant a commencé à faire un jeu de société et tout le monde a voulu faire pareil. *« Moi c'est un peu un jeu de l'oie »*, explique Vassili. Dans son jeu, on se déplace en jetant un dé. Mais c'est un peu compliqué parce qu'il y a plusieurs règles. Par exemple on doit attraper un talisman pour passer le sens interdit. Quand on tombe sur la case épée, celui qui fait le plus grand nombre a gagné le combat.

Les enfants fiers de leur réalisation

C'est un peu long à fabriquer, et c'est assez difficile de trouver des règles, mais ce qui nous plaît, c'est de pouvoir jouer chez nous avec notre jeu. *« Moi, j'aime bien créer des choses »*, dit Simon.

Matériel pour fabriquer un jeu de société :

- Une planche de bois plutôt carré.
- Des gros feutres de peinture.
- Un feutre assez fin.
- De la pâte Fimo pour les pions.
- Un dé.

Simon et Vassili.
Photo de Léo.

La carte « Sortir ! » disponible à Bourgbarré

La commune vient de signer une convention avec l'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale) pour la mise en place de la carte « Sortir ! » sur la commune. 17 communes de Rennes Métropole ont déjà rejoint ce dispositif et d'autres communes devraient le rejoindre comme Bourgbarré en ce début d'année. Le dispositif est financé grâce à un fonds alimenté par les communes adhérentes à hauteur de 80 %, et par Rennes Métropole, à hauteur de 20 %.

"Sortir !", qu'est-ce que c'est ?

C'est une carte nominative qui permet de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives ou de loisirs. Elle est délivrée sous conditions de ressources et est valable 1 an.

Quels sont les objectifs ?

Pour certaines familles, les priorités restent se loger et se nourrir. Aller au cinéma, à la bibliothèque, pratiquer un sport est encore considéré comme un luxe.

« Sortir ! » est un moyen supplémentaire permettant de rompre l'isolement et de renforcer le lien social en favorisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs aux publics qui en sont le plus éloignés. L'aide financière est importante mais pas suffisante. Un accompagnement des bénéficiaires vers les activités de loisirs et culturelles est indispensable.

Mme Valet de l'APRAS et Mr Masson de la mission cohésion sociale de Rennes Métropole ont présenté le dispositif aux élus concernés puis en juin aux associations bourgbarréennes. Le Conseil municipal et le CCAS ont entériné l'adhésion de la commune en octobre 2012.

L'APRAS a estimé le nombre potentiel d'utilisateurs sur la commune à près de 80. Le coût pour la commune est de 730 €. Rennes Métropole complète le financement pour 182 €.

Pour « Sortir ! » où ?

- des sorties à petit prix dans les équipements partenaires sur la métropole : cinéma ou patinoire à 3 €, des spectacles à 4 €, l'entrée aux Champs Libres, au musée des Beaux-arts gratuite, … le nombre d'utilisation de la carte est illimité.
- des activités à l'année : selon la composition de la famille et les revenus, la prise en charge des activités régulières s'élève à 50 % ou 70 % du coût de l'activité (aide maximum 150 €/an/personne).

Comment s'inscrire ?

Auprès du CCAS de la commune. Pour bénéficier du dispositif « Sortir ! » vos revenus et votre situation familiale sont pris en compte. Chaque situation est examinée par le CCAS.

Par exemple, pour une personne seule vos revenus mensuels ne doivent pas dépasser (au 1er juillet 2011) 1 085,00 € et pour 1 couple 1 627,00 €.

Comment ça marche ?

Pour les activités ponctuelles, il vous suffit de présenter votre carte à l'accueil de la structure partenaire.

Pour les activités régulières, la démarche est différente. Si la structure a signé la convention « Sortir ! », vous faites compléter l'attestation de prise en charge par le CCAS qui, en fonction de vos revenus définira le montant de l'aide, puis par la structure d'accueil, avant de vous inscrire définitivement à l'activité souhaitée.

Le Blizz

Que puis-je faire à Bourgbarré ?

- Accéder gratuitement à la bibliothèque municipale.
- Assister aux spectacles organisés par la municipalité au tarif de 1,50 €.
- Pour la rentrée prochaine, des associations bourgbarréennes rejoindront le dispositif. Le COBSE (Handball) est déjà partenaire.

Ciméma Colombier

Comment adhérer pour les associations bourgbarréennes ?

En retirant une convention à la mairie ou sur le site de l'APRAS. http://www.apras.org/

Lors de l'inscription à l'activité, sur présentation d'une attestation du CCAS, les personnes ne payent que la part non prise en charge par le fonds. Les associations se font rembourser a posteriori par l'APRAS pour la partie restante.

Dominique Séven, adjointe aux affaires sociales, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez-pas à vous renseigner auprès de Mme Goulouand au CCAS au 02 99 57 73 41 (lundi-jeudi et vendredi).

Dominique SEVEN,
adjointe aux Affaires Sociales.

La propreté, mode d'emploi ?

En tant que parents ou professionnels accompagnant de jeunes enfants, beaucoup de questions se posent à vous lors de l'apprentissage de la propreté de l'enfant.

A quel moment commencer ?

Comment lui proposer le pot ? Comment l'accompagner dans cette période sensible ?

Je vous propose de nous retrouver afin d'en discuter lors d'une soirée-débat qui **aura lieu le jeudi 7 février 2013, de 20 h 30 à 22 h au pôle petite enfance rue de l'ancienne mairie à Bourgbarré**

Entrée gratuite

Sans inscription

Rozenn Heurtault, éducatrice au LAEP.

Cellules commerciales : La fleuriste arrive...

Nous accueillerons prochainement à Bourgbarré, rue Frédéric Lanne un nouveau commerçant. Nous avons rencontré **Anne-Sophie Bernard, fleuriste**.

Pourquoi avoir choisi Bourgbarré pour vous installer ?

Je suis déjà installée à Saint-Erblon depuis août 2008. La nouvelle boutique de Bourgbarré portera donc le même nom : « L'arbre de Jade ». Monsieur Prodhomme est à l'initiative de ces cellules. Il souhaitait savoir si j'étais intéressée par l'ouverture d'une deuxième boutique à Bourgbarré. J'ai saisi cette opportunité.

Quand l'ouverture est-elle prévue ?

Nous espérons vraiment ouvrir le14 février. Tout le monde le sait, c'est le jour de la Saint-Valentin. C'est une belle journée pour ouvrir une nouvelle boutique de fleurs ! Nous vous confirmerons l'ouverture dans la presse locale.

Camille Riche et Anne-Sophie Bernard

Quels seront les produits que vous proposerez ?

Des fleurs évidemment, de Bretagne, de Hollande, d'Equateur, des plantes vertes, des plantes fleuries, des compositions pour toutes les occasions mais aussi du thé en vrac, des confiseries à la fleur, un peu de déco, des bijoux, des idées cadeaux,…

Comment allez-vous fonctionner ?

J'ai une employée, Camille Riche, qui travaille déjà avec moi à Saint-Erblon.

Pour l'ouverture du magasin à Bourgbarré, nous serons toutes les deux. Par la suite, Camille s'occupera seule de la boutique.

Catherine DENES

Permanences Alcool Assistance

Section Alcool Assistance de Chartres-de-Bretagne

L'association a pour but de grouper toutes les personnes désirant, par leur engagement personnel, œuvrer efficacement pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme, maladie physique, psychologique, sociale et culturel.

Les permanences se tiendront à la **Maison des Associations, rue de la Croix aux Potiers, 1 vendredi sur 2, de 20 à 22 heures, à Chartres de Bretagne:**

FÉVRIER	08 et 22/02
MARS	08 et 22/03
AVRIL	05 et 19/04
MAI	03, 17 et 31/05
JUIN	14 et 28/06
JUILLET	2 et 26/07.

alcool assistance

Contacts :

02 99 92 89 58
06 76 59 87 08
06 33 37 44 00

Oser vaincre ensemble...

L'Association MAIN dans la MAIN Organisatrice du TELETHON des 7 et 8 décembre 2012 a remis à l'AFM TELETHON la somme de 12.500€ (9 500€ en 2011).

Nous avons commencé notre Téléthon le Dimanche 2 décembre par notre Thé dansant avec plus de 100 entrées, il était animé bénévolement par Dominique BLANCHARD. Merci à lui.

Dominique Blanchard

Nous remercions les Bourgbarréens venus nombreux à la rando nocturne dinatoire. Plus de 450 personnes étaient présentes. Merci à tous les groupes présents aux différents stands de ravitaillements : Gilles GUERGNON, Cassandre, Alizée, Eléa, ADLEZIE et Le Quartet de l'Art.

Notre soirée choucroute à Orgères a réuni 176 personnes pour le repas. Elle a été suivie d'une soirée dansante animée par THIBAULT que nous remercions.

Affluence lors du Téléthon 2012

Toute l'équipe de "Main dans la main" remercie :

les entreprises et artisans de la commune, la générosité des agriculteurs, les entreprises DEMEURE et BDV, la Rando Nature, les classes 2 de Bourgbarré, l'Art Floral, le basket, le badminton, les écoles publiques et privées de Bourgbarré, le comité des fêtes, M. Pierre LEFAIX pour la fabrication d'objets en bois, les pompiers de Corps-Nuds, la mairie, la boulangerie « Aux saveurs de l'Ise » pour la vente de viennoiseries et d'agendas, la boulangerie Beaudouin pour la vente des agendas l'ARCOAT Bar et le restaurant LA PRUNE pour sa participation au stand galettes saucisses.

Merci encore et bravo à tous les bénévoles. Cette édition 2012 restera pour nous exceptionnelle.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013.

Quelques missions du CCAS :

Voici un rappel de quelques unes des missions du Centre Communal d'Action Sociale.

- Renseignements pour les personnes âgées et les personnes handicapées avec remise de dossiers (Dossier d'aide sociale, APA, obligation alimentaire, MDPH...)
- Demandes de logements sociaux : les dossiers sont remis à l'accueil et enregistrés lors de votre rendez-vous.
  Sur rendez-vous le jeudi après-midi et le vendredi.
- Gratuité des transports, chargement de la Carte Korrigo.
- Carte "Sortir !".

Sur rendez-vous le lundi

Lydie Goulouand, secrétaire du CCAS est à votre disposition pour toute demande de renseignement **sur rendez-vous les lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.**

Permanence de l'adjointe aux affaires sociales **Dominique Séven sur rendez-vous le mercredi.**

BOCOSAVE - Rapport de délégation 2011

Le patrimoine du service

Il est constitué de :

- 101 km de canalisations constituant le réseau de collecte hors branchements des eaux usées, dont 20 km en refoulement.
- 17 postes de relèvement : un nouveau poste sur Corps-Nuds a été mis en service en novembre (Route de Janzé).

Le 18 novembre 2011 a vu l'extension du périmètre du BOCOSAVE à la commune de Chanteloup.

Les contrôles de branchement

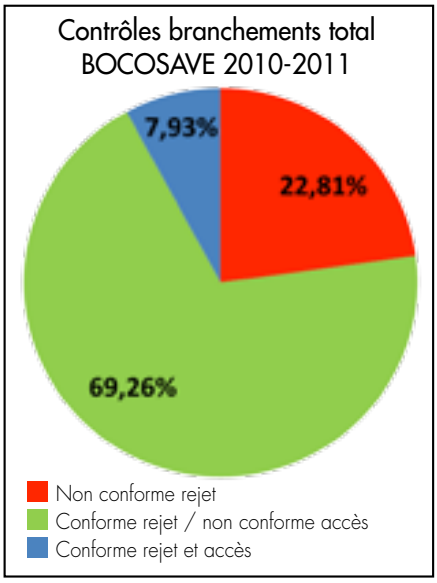

Afin d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement, il a été mis en œuvre, à l'occasion de la mutation de tout bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau public d'assainissement collectif existant, le contrôle des installations de collecte intérieure.

Ces contrôles permettent :

- D'améliorer la collecte et le transfert des effluents par une réelle séparation des eaux usées et des eaux pluviales.
- De réduire les entrées d'eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées.

De supprimer les rejets directs d'eaux usées au milieu naturel et limiter les déversements par temps de pluie ainsi que les odeurs.

- D'améliorer le fonctionnement de l'usine d'épuration en réduisant la variation des volumes à traiter et la dilution des effluents par temps de pluie.
- De réduire les coûts de fonctionnement du traitement.

Les travaux

Sur Bourgbarré, des travaux d'extension des réseaux d'eaux usées ont été réalisés pour un montant de 120 000 euros.

Une modification du zonage assainissement a été rendue nécessaire, afin de permettre l'extension du réseau d'eaux usées pour le Chemin des Janiques.

Facturation

Evolution de la facturation pour Bourgbarré :

L'augmentation est due à la modernisation du réseau de collecte et le passage de la TVA de 5,5 % à 7 %.

Travaux sur le réseau eaux usées

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En février 2011, un agent a été recruté afin d'occuper le poste de Technicien SPANC.

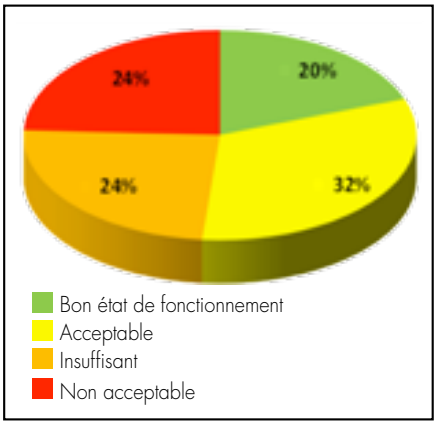

Un contrôle de fonctionnement des installations ANC doit être effectué tous les 4 ans pour une redevance de 116 €.

- Le SPANC est également chargé de contrôler les études et travaux pour du neuf.
- Depuis le 01 janvier 2011, il est devenu obligatoire de contrôler les installations autonomes dans le cadre des cessions immobilières.

37 contrôles cession ont été réalisés en 2011.

Le BOCOSAVE, dans le cadre d'une opération pilote, a pu faire bénéficier à des usagers volontaires et prioritaires (Points noirs), des subventions de la part de l'AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Des dossiers ont été montés avec 10 propriétaires. En cas de validation par l'AELB un montant plafond de 1650 euros pourra être versé.

Permanences - Pour vos démarches

• Permanences du service instructeur de Rennes Métropole

Le 2e vendredi matin de chaque mois Sonia FÉLIX-VIGUEUR, du service Droit des sols de Rennes Métropole, assure une **permanence en mairie de 9 h à 12 h sur rendez-vous** pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Prochaine permanence en Mairie :
vendredis 8 février et 8 mars

Merci de contacter la Mairie pour prendre rendez-vous 02 99 57 66 96.

• Permanences architecte-conseil

Yannick PERRUEZ, architecte-conseil, assure des permanences à la **Mairie de Corps-Nuds.**
Prendre rendez-vous au 02 99 44 00 11.

• Renseignements d'urbanisme et consultation du PLU

Permanences : **mardi de 16 h à 17 h 30 - jeudi de 10 h à 12 h - vendredi de 10 h à 12 h. Uniquement sur rendez-vous**

Devenez covoitureurs !

Est-il indispensable de prendre sa voiture pour aller travailler quand quelque part, à une, deux ou trois rues de chez soi, quelqu'un s'apprête à faire de même, à la même heure, pour la même destination ?

Est-il nécessaire de payer chaque jour des frais croissants de carburant quand on pourrait les partager ?

Est-il agréable de voyager seul quand on pourrait rencontrer de nouveaux visages et faire un trajet convivial ?

Est-il épanouissant de passer tant de temps dans les embouteillages et à chercher une place de stationnement alors qu'il serait plus facile de circuler et de se garer si tout le monde ne prenait pas sa voiture ?

Si vous vous posez ce type de questions, sans doute êtes vous prêts à franchir le pas et à faire l'expérience d'une mobilité écologique, économique et conviviale : le covoiturage.

Longtemps décrit comme un mode de déplacement réservé aux jeunes, cette manière de voyager concerne maintenant toutes les générations et a récemment franchi un cap en terme de nombre de pratiquants. Ainsi le « site covoiturage.fr » a enregistré au cours de l'été 2012, 3000 nouveaux membres par jour. Grâce aux sites internet spécialisés, qui jouent un rôle de mise en relation primordial, s'organiser pour covoiturer est devenu très simple.

Sur l'agglomération rennaise, l'association **Covoiturage Plus** œuvre depuis maintenant 10 ans pour promouvoir ce mode de déplacement. Elle s'est spécialisée dans les déplacements domicile-travail et coordonne les demandes de covoiturage entre elles grâce à un logiciel adapté.

Elle fait ensuite se rencontrer les futurs covoitureurs, leur propose de signer une charte de bonne conduite et assure le suivi des équipages. Elle compte 9 525 inscrits sur des trajets réguliers. S'inscrivant dans une démarche d'aide à l'insertion, elle aide particulièrement les personnes pour lesquelles l'absence de véhicule représente un frein à l'embauche.

Forte de son expérience, cette association entend démontrer que ce mode de déplacement est un transport collectif à part entière, au même titre que le bus ou le métro.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **covoiturage.asso.fr** et en quelques clics, vous aussi devenez Covoitureurs !

Jean-Michel Fourage.

Permis de construire
et déclarations préalables

NOM	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	DATE DE L'ARRÊTE
M. GUILLEUX Stéphane	7 La Perrière	Extension maison + Garage	27/12/2012
M. et Mme PINEL DE GRANDCHAMP	6 route de Briant	Maison individuelle	17/12/2012
M. LEBRIS David Mme HUON Marina	ZAC de la Grée	Maison individuelle	17/12/2013
M. BURNEL Guillaume Mme BIGNON Carole	6 route de Briant	Maison individuelle	05/01/2013
M. LEBRETON Nicolas	ZAC de la Grée	Maison individuelle	08/01/2013
M. EIRIS Pedro Mme LOUIS Gaëlle	ZAC de la Grée	Maison individuelle	12/01/2013
M. BAR Christophe Mme CORDIER Sandra	ZAC de la Grée	Maison individuelle	15/01/2013
M. GLAIS Laurent	2 rue des Pruniers	Extension maison*	26/11/2012
Mme PANYA Tiao Boungnavong	2 rue des Pommiers	Changement porte de garage*	27/12/2012
Mme RIAUX RICHARD Denise	41 rue de l'ancienne Mairie	Rénovation toiture*	07/01/2013
M. EON Franck	3 La Frétais	Extension maison*	13/01/2013

* déclaration préalable

Collecte de sang

Une collecte de sang organisée par le site de Rennes et l'Etablissement Français du Sang, avec le soutien de l'Association pour le Don de Sang Bénévole aura lieu **le jeudi 28 février de 14 h 30 à 19 h à la salle polyvalente.**

Pour satisfaire les besoins des 500 000 malades transfusés chaque année en France, l'EFS compte sur la générosité des donneurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont en forte augmentation : 9000 dons sont nécessaires chaque en France, dont 550 en Bretagne.

Le don du sang est un geste simple qui dure 1 h environ (10 minutes pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeûn.

Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien.

www.dondusang.net

La Paroisse

Planning des messes en février

Samedi 2 février à Bourgbarré à 18 h 30
Dimanche 3 février à Saint-Erblon à 10 h 30
Samedi 9 février à Pont-Péan à 18 h 30
Dimanche 10 février à St-Erblon à 10 h 30
Mercredi 13 février (Cendres) : 19 h à Pont-Péan
Mercredi 13 février (Cendres) : 17 h 30 à Orgères
Samedi 16 février à 18 h 30 à Noyal-Châtillon /Seiche
Dimanche 17 février à 10 h 30 à Saint-Erblon
Samedi 23 février à 18 h 30 à Orgères
Dimanche 24 février à 10 h 30 à Saint-Erblon
Samedi 2 mars à 18 h 30 à Bourgbarré
Dimanche 3 mars à 10 h 30 à Saint-Erblon

Permanences

Tous les samedis à la salle paroissiale, place des Anciens Combattants **de 10 h à 11 h 30 - 02 99 57 74 45.**

Pour vos démarches concernant un mariage, un baptême, le catéchisme, vous pouvez téléphoner **le samedi entre 10 h et 11 h 30** ou vous rendre à la **permanence salle paroissiale, place Anciens Combattants entre 10h et 11 h 30.**

Pour les obsèques, une personne est à votre écoute **tous les jours de 9 h à 20 h, en téléphonant au 06 31 86 27 81.**

Permanence de l'assistante sociale

Des permanences auront lieu à la mairie sur rendez-vous.
Vous pouvez prendre rendez-vous au C.D.A.S. de Chartres-de-Bretagne au 02 99 41 19 19.

Divers

Recensement militaire

Désormais le recensement est fixé à l'âge de 16 ans. Tous les jeunes français (garçons et filles) doivent effectuer cette démarche à partir du jour de l'anniversaire de leur 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité. Les jeunes qui n'auraient pas effectué cette démarche dans les délais, doivent se présenter à la Mairie au plus vite afin de régulariser leur situation.

La Santé

Pharmacies de garde

Partout en Bretagne, pour connaître le pharmacien de garde : **Composez le 32 37** *(0,34 € la minute depuis un poste fixe).*

Garde dominicale des médecins :

Appelez le centre 15 pour connaître le nom du médecin de garde

Conciliateur de Justice

M. Marchand tient des permanences une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon. **Les rendez-vous sont à prendre à la mairie de Noyal-Châtillon : 02 99 05 20 00.**

État civil

Naissances

Ewen Combes, né le 17 août 2012
Anna Bourdolle, née le 21 août 2012, 4, allée des Acacias
Marius Dezon Perdereau, né le 24 août 2012
Marlène Faës, née le 26 août 2012
Alice Martineau, née le 26 octobre 2012, 4, Fayelle
Aymeric Vollet, né le 19 novembre 2012
Elise Le Floc'h Bougault, née le 5 novembre 2012

Emploi

Mission locale

Permanence pour les jeunes de 16 à 25 ans - sans qualification ni emploi, tous les lundis et mardis :

Point Accueil Emploi Noyal-Châtillon-sur-Seiche au n° 2 rue de Rennes. **Prendre rendez-vous avec votre conseillère M^me^ Céline JAVOY au 02 99 05 15 41.**

Permanence du Point Accueil Emploi

Pour vous aider dans votre recherche d'emploi ou dans vos recrutements, Séverine LE CAM, conseillère en emploi au Point Accueil Emploi de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, tiendra une **permanence à la Mairie de Bourgbarré**

Prendre rendez-vous au 02 99 05 15 41
ou pae.noyal@wanadoo.fr

l'agenda du mois

Escales en ... Russie

Du 1er au 27 février
Escales en Russie
Organisées par la bibliothèque (p.6)

vendredi 1er février
Soirée russe
20h30, au Bélardon, les Dômes de l'Ise

samedi 16 février
Soirée théâtre : Le Revizor de Gogol
20h30, salle polyvalente

vendredi 22 février
Arrêt sur images
20h30 à la bibliothèque

samedi 2 février
Concert de cuivres
à 17h, salle polyvalente
Organisé par Rive Sud (p .6)

jeudi 7 février
La propreté, mode d'emploi ?
20h30, Pôle petite enfance (p. 11)

Du 17 janvier au 16 février
Recensement
(Plus d'informations page 4)

vendredi 15 février
Soirée Aquadance
de 19 h et 21 h 30, Piscine de la Conterie, Chartres-de-Bretagne
Info : 02 99 77 47 99

Une exposition à la bibliothèque,
une soirée musique et lecture,
une pièce de théâtre,
une projection de film, ...

Plus d'infos : page 6